



N° d'épreuve FFM	184
Moto-Club	ST Aignan-le-Jaillard
N° d'affiliation	0793
Date	25 Juillet 2021
Lieu	45600 ST Aignan-le-Jaillard
Organisateur technique	Denis DION
E-mail	mcstaignan@wanadoo.fr
Téléphone	06 48 00 89 43

CDF QUAD CROSS ELITE

REGLEMENT PARTICULIER 2021

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Alain BELLANGER	Licence :	3385
Délégué FFM (Président du Jury)	Thierry POMMIER	Licence :	037500
Membre du Jury	Claude GERAY	Licence :	011388
Membre du Jury	Alain BOUTROUX	Licence :	04944
Commissaire technique responsable	Eric GABRIEL	Licence :	127457
Responsable du chronométrage	Mauricette LIEVREMONT-STEFKOVIC	Licence :	001279

Article 3 Catégories & Engagements

Quad Cross Elite

Age	16 ans minimum
Licences	NCO / Inter / LUE
Cylindrée	250cc à 525cc 2T ou 4T mono ou bicylindre
Plaques	Numéro blanc sur fond vert

Primes d'arrivée par manche :

Place	Primes	Place	Primes
1 ^{er}	160 €	6 ^{ème}	80 €
2 ^{ème}	140 €	7 ^{ème}	70 €
3 ^{ème}	130 €	8 ^{ème}	60 €
4 ^{ème}	110 €	9 ^{ème}	50 €
5 ^{ème}	90 €	10 ^{ème}	40 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du médecin responsable	D. MBEDE Yves		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	45500 Gien	Temps de trajet (en min)	20

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site **Les Marni res**
 Adresse **2 Route de ST Florent - 45600 ST Aignan-le-Jaillard**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1620 m**
 Largeur minimum de la piste **6 m**
 Largeur de la grille **40 m**
 Longueur de la ligne droite de départ **90 m**
 Nombre d'OCP* **27**
 *Officiels Commissaires de Piste

Capacité Quad :

Pendant les essais : **36**
 En manche : **30**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

 Date : **24/05/2021**

DION
 Signature numérique de
DION
 Date :
 2021.05.26
 18:42:57
 +02'00'

Visa de la Ligue

 Date : **03/06/2021**

Christine
 Signature numérique
 de Christine CAILLY
 DN : cn=Christine
 CAILLY, o=LMRC,
 ou,
 email=liguemotocentr
 e@orange.fr, c=FR
 Date : 2021.06.03
 08:37:39 +02'00'

Visa de la FFM

 Date : **04/06/2021**
 Numéro : **21/0309**


HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date ——— 25 Juillet 2021

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
7H00	8H30	Contrôles administratifs	Toutes	1h30
7H00	8H30	Contrôles techniques	Toutes	1h30
8H15	8H30	Essais Libres	CF Quad Elite	15 mn
8H40	8H55	Essais Libres	Side Car	15 mn
9H00	9H15	Essais Libres	Nationaux	15 mn
9H20	9H35	Essais Libres	Ligue 125 cc	15 mn
9H40	10H00	Essais Qualificatifs	CF Quad Elite	20 mn
10H05	10H10	Test de départs	CF Quad Elite	5 mn
10H10	10H30	Entracte		20 mn
10H30	10H45	Essais Chronométrés	Side Car	15 mn
10H50	11H05	Essais Chronométrés	Nationaux	15 mn
11H10	11H25	Essais Chronométrés	Ligue 125 cc	15 mn
11H30	11H55	Manche I	CF Quad Elite	20 mn + 1T
11H55	13H45	Repas		1h50
13H45	14H05	Manche I	Nationaux	15 mn + 1T
14H10	14H35	Manche I	Side Car	15 mn + 2T
14H40	15H05	Manche 2	CF Quad Elite	20 mn + 1T
15H10	15H35	Manche I	Ligue 125 cc	20 mn + 1T
15H35	15H55	Entracte		20 mn
15H55	16H15	Manche 2	Nationaux	15 mn + 1T
16H20	16H45	Manche 2	Side Car	15 mn + 2T
16H50	17H15	Manche 3	CF Quad Elite	20 mn + 1T
17H15	17H40	Remise des Prix	CF Quad Elite & Nationaux	25 mn
17H40	18H05	Manche 2	Ligue 125 cc	20 mn + 1T
18H10	18H35	Manche 3	Side Car	15 mn + 2T
18H50		Remise des Prix	Ligue 125 & Side Car	

Date _____ 24 Juillet 2021

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
15H00	20H00	Contrôles administratifs	Toutes	5 heures
15H00	19H00	Contrôles techniques	Toutes	4 heures
16H00		Visite du circuit		

